La pensée politique francophone



Les droits de l'homme

DÉCLARATION

DES DROITS DE L'HOMME,

ET ARTICLES DE CONSTITUTION

PRÉSENTÉS AU ROI,

AVEC SA RÉPONSE

Du 5 Octobre soir;

A PARIS,

Chez Baudouin, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin S.-Jacques, N°. 31.



Article 2: "Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression."

... et du citoyen

Article 2: "Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme."

Les critiques des droits de l'homne

1. L'hypocrisie

Article 1: "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits."

L'abbé Sieyès

(1748-1836)



"Deux hommes, étant également hommes, ont, à un égal degré, tout les droits qui découlent de la nature humaine. Ainsi, tout homme est propriétaire de sa personne, ou nulle ne l'est. Tout homme a le droit de disposer de ses moyens, ou nul n'a ce droit."

Olympe de Gouges

(1748-1793)



DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE,

'A décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature.

PRÉAMBULE.

Les mères, les filles, les soeurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernemens, ont résolu d'exposer dans une déclaration solemnelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration , constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes moeurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence

Marquis de Condorcet

(1743-1794)



RÉFLEXIONS

SUR

L'ESCLAVAGE DES NEGRES.

PAR M. SCHWARTZ,

Pasteur du Saint-Evangile à Bienne, Membre de la Société économique de B****



ANEUFCHATED

Chez la Société Typographique.

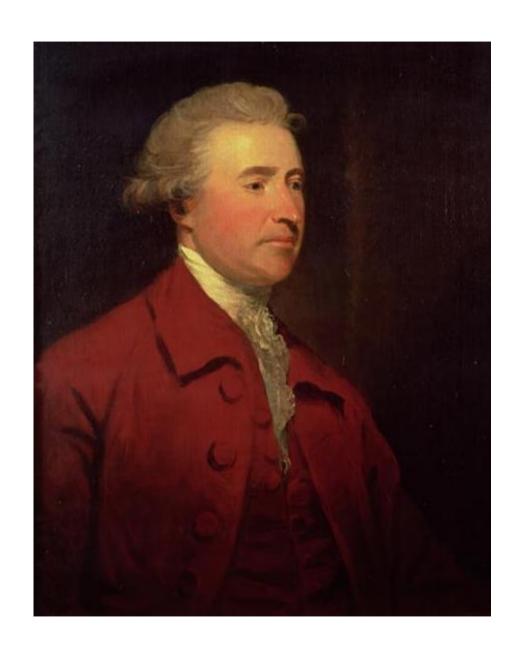
M. DCC. LXXXI.

"La prospérité du commerce, la richesse nationale ne peuvent être mises en balance avec la justice. Un nombre d'hommes assemblés n'a pas le droit de faire ce qui, de la part de chaque homme en particulier, serait une injustice. Ainsi, l'intérêt de puissance et de richesse d'une nation doit disparaître devant le droit d'un seul homme; autrement, il n'y a plus de différence entre une société réglée et une horde de voleurs."

2. Le niveau d'abstraction

Edmund Burke

(1729-1797)



REFLECTIONS

ON THE

REVOLUTION IN FRANCE,

AND ON THE

PROCEEDINGS IN CERTAIN SOCIETIES
IN LONDON

RELATIVE TO THAT EVENT.

1 31 /

LETTER

INTENDED TO HAVE BEEN SENT TO A GENTLEMAN

BY THE RIGHT HONOURABLE

EDMUND BURKE.

L O N D O N: PRINTED FOR J. DODSLEY, IN FALL-MALL.

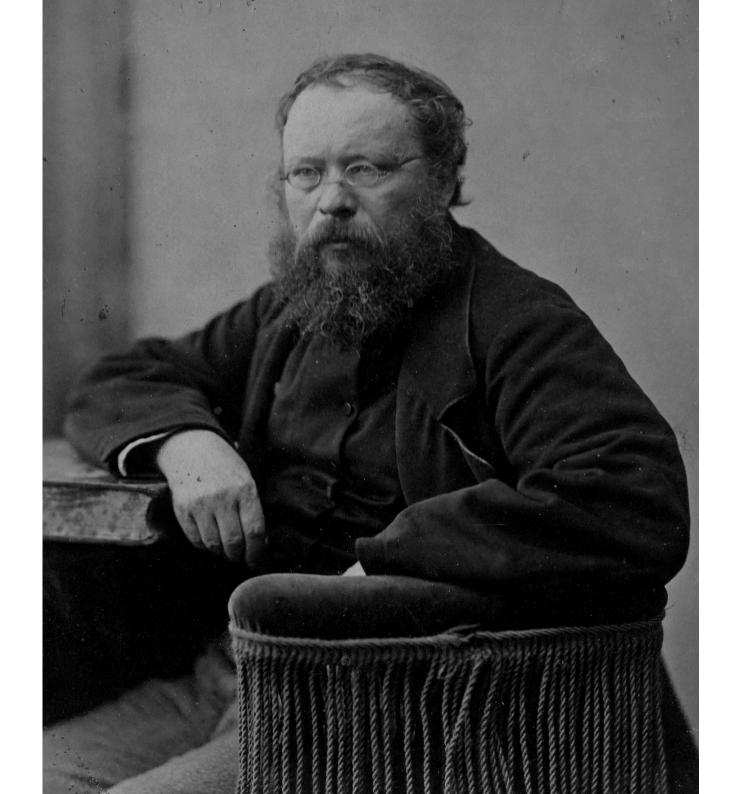
M.DCC.XC.

Article 4: "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi."

3. Sur le plan méthodologique

Pierre-Joseph Proudhon

(1809-1865)



"Quelle méthode ont suivie les législateurs ... pour faire cette énumération ? Aucune : ils ont posé des principes comme ils dissertaient de la souveraineté et des lois, d'une vue générale et selon leur opinion. Tout s'est fait par eux à tâtons ou d'emblée."

Comte de Mirabeau (1749-1791)

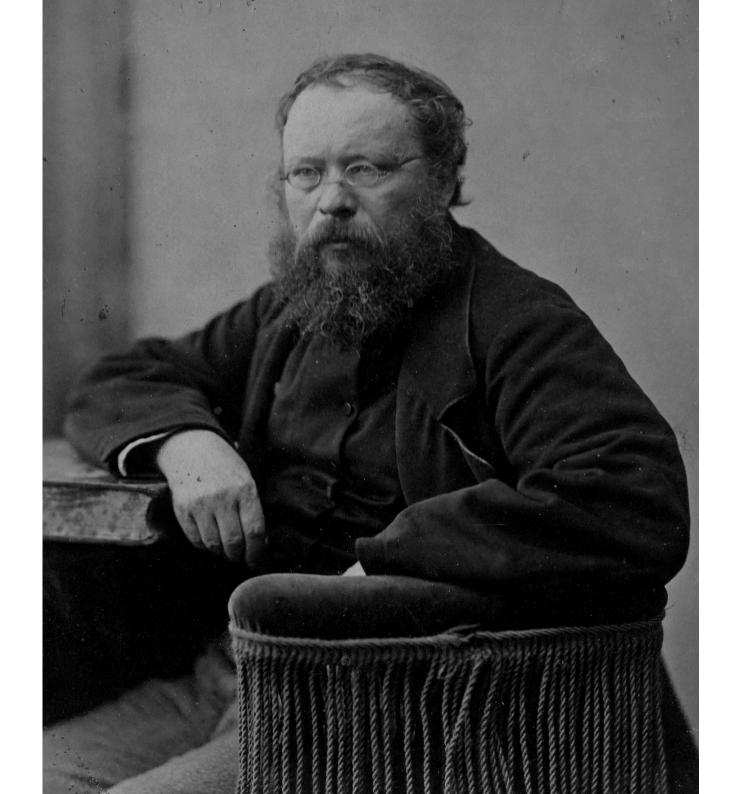


"nous avons éprouvé une grande difficulté, celle de distinguer ce qui appartient à la nature de l'homme, des modifications qu'il a reçues dans telle ou telle société"

4. Critique des droits spécifiques

Pierre-Joseph Proudhon

(1809-1865)



QU'EST-CE QUE

LA PROPRIÉTÉ?

or

RECHERCHES SUR LE PRINCIPE

DU DROIT ET DU GOUVERNEMENT,

PIR

P.-J. PROUDHON.

Adversus hostem aterna auctoritas esto.

Contre l'ennemi, la revendication est éternelle.

Lot des douzs tablés.

PREMIER MÉMOIRE.

ON THE BESTON

PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE PRÉVOT, RUE BOURBON-VILLENEUVE, 61.

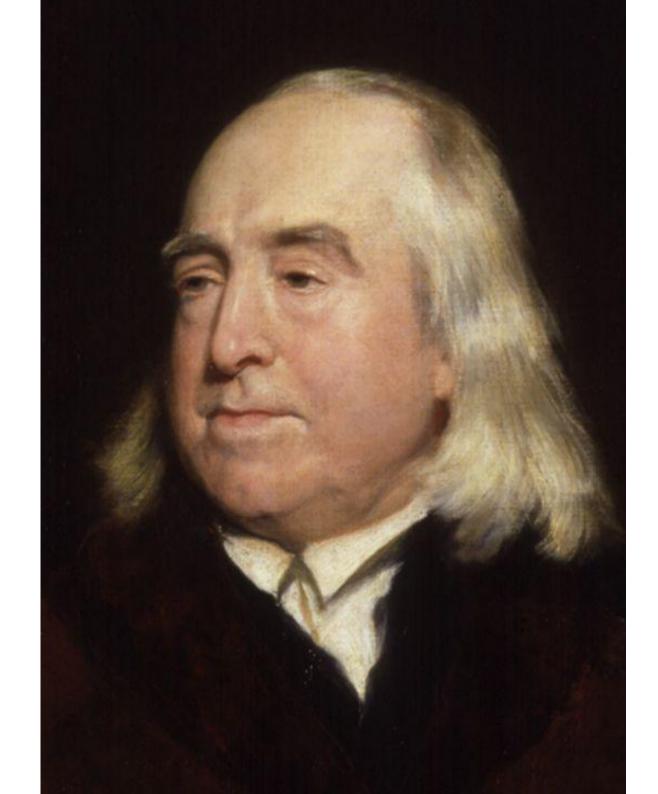
1841.

"Mais qu'est-ce que l'égalité devant la loi ? Ni la constitution de 1790 ni celle de 1793, ni la charte octroyée, ni la charte acceptée, n'ont su la définir. Toutes supposent une inégalité de fortunes et de rangs à côté de laquelle il est impossible de trouver l'ombre d'une égalité de droits."

5. Sur le plan métaphysique

Jeremy Bentham

(1748-1832)



"Natural rights is simple nonsense: natural and imprescriptible rights, rhetorical nonsense, — nonsense upon stilts."